

Comment déposer votre demande de permis

Présentez-vous au comptoir des
permis avec les documents à fournir

- ☐ Une photo de la façade entière
- ☐ Une photo, prise de l'extérieur, de chacune des fenêtres si elles sont en bois et datent de l'origine du bâtiment
- ☐ Trois copies de la soumission de l'installateur de votre choix
- ☐ Une illustration du modèle provenant d'un catalogue du fabricant, si disponible
- ☐ Les frais d'étude
- ☐ La fiche bâtiment
- ☐ Une procuration du propriétaire, si ce dernier vous a mandaté pour le représenter

Documents supplémentaires à fournir
si votre bâtiment possède un statut
patrimonial provincial :

- ☐ Une deuxième copie de chaque photo
- ☐ Deux autres copies de la soumission et des illustrations du modèle choisi
- ☐ Le formulaire de demande d'autorisation du ministère de la Culture et des Communications

Notre équipe vous accompagne

**Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises**

800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

 Berri-UQAM

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
Mercredi à partir de 10 h 30

 311

18 - Pl-198

Fenêtres à auvent ou à bascule

VILLE-MARIE AU **CENTRE**
DE VOS PROJETS

Préparez votre demande de permis
en toute conformité.

Les fenêtres des façades visibles depuis la rue
sont une partie importante du patrimoine
architectural de votre arrondissement.
C'est pourquoi un permis est requis pour les
remplacer.

Sans se substituer à la réglementation,
le contenu de ce document vous guide dans le
choix d'un modèle de remplacement adéquat.



Un permis est aussi requis
pour remplacer les fenêtres des façades
non visibles de la rue.



ville.montreal.qc.ca/villemarie

Ville-Marie
Montréal 

Si votre bâtiment possède un statut patrimonial provincial, le contenu de cette fiche ne s'applique pas nécessairement. Apportez vos photos au comptoir des permis de l'arrondissement pour recevoir l'aide de nos professionnels.

Comment choisir votre modèle de fenêtres

1 Vérifiez si les fenêtres actuelles sont d'origine

Si celles-ci sont en bois, elles datent probablement de l'origine du bâtiment.

2 Choisissez un modèle de remplacement adéquat

Si vos fenêtres sont d'origine, comparez-les avec les modèles présentés ci-contre et choisissez des caractéristiques de remplacement acceptables.

Si vos fenêtres ne sont pas d'origine, prenez des photos et venez rencontrer l'un de nos professionnels au comptoir des permis pour obtenir des conseils sur mesure.

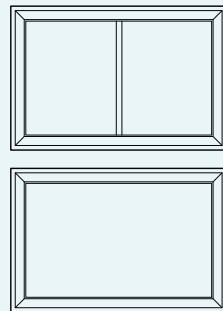
3 Obtenez une soumission pour les travaux

Faites préparer une soumission détaillée pour la fourniture et l'installation des fenêtres de remplacement que vous aurez choisies, décrivant leurs dimensions, leur modèle, leur mode d'ouverture, leur matériau, leur couleur du côté extérieur et le coût total des travaux.

Fenêtre d'origine en bois

Caractéristiques possibles

- Vitrage simple
- Deux ou trois fenêtres séparées par un pied-droit
- Vitrail
- Division en carreaux
- Contre-fenêtre à l'intérieur ou à l'extérieur



Modèle de remplacement des fenêtres d'origine

Caractéristiques à reproduire

- Conservation du vitrail et des pieds-droits

Caractéristiques acceptables

- Vitrage double (unité scellée ou thermos)
- Ouverture à auvent, à bascule, à battant simple, ou oscillo-battante
- Carreaux simulés par des croisillons collés à l'intérieur, à l'extérieur et entre les vitrages

